

Perpignan le 11 JUIN 2019



A l'attention des membres TITULAIRES représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

A l'attention des membres SUPPLEANTS représentants :
- les Collectivités Territoriales et Etablissements Publics
- le personnel

Comité Technique
Dossier suivi par S. CANTIER
(Tél : 04-68-34-86-29)

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que la réunion du **COMITE TECHNIQUE** se tiendra le :
Mardi 25 juin 2019 à 09h20 au CENTRE DE GESTION

ORDRE DU JOUR

I – Désignation des secrétaires et adoption du procès-verbal de la séance antérieure.

II– Modifications de la durée du temps de travail et suppressions de postes vacants.

A – Augmentation de temps de travail.

B – Suppression de poste.

C – Diminution temps de travail.

III – Organisation des administrations.

A – Télétravail.

B – Plannings.

C – Règlement intérieur.

D– Délibération RIFSEEP.

E – Entretien professionnel.

F – Astreintes.

G – Organigramme, fiches de poste, rapport d'organisation du temps de travail.

H – Temps partiel.

I – Mise à jour tableau des effectifs avec actualisation des ratios des promouvables.

J – Dossiers RIFSEEP.

IV – Ratios / promus-promouvables.

Les dossiers sont transmis uniquement sur le site du CDG66.

Je vous prie d'agréer, l'expression de mes meilleures salutations.

Pour le Président Robert GARRABE

Par délégation

Le Directeur

Franck FRANCHERIES



Tous les courriers adressés au Centre de Gestion le sont à Monsieur le Président
Centre Del Mòn – 35 boulevard Saint Assiscle – BP 901 – 66020 PERPIGNAN Cedex
Tél : 04-68-34-88-66 – Fax : 04-68-34-87-24 – E-mail : s.cantier@cdg66.fr